

OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

Bulletin Communal



● **TRAVAUX
ET ENVIRONNEMENT :**
encart au centre
du journal

**GESTION
DES DÉCHETS :**
pages 7 et 8



UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE À VOTRE SERVICE 365 JOURS PAR AN.

PHOTO BAUMENS

PÉRIODIQUE BIMESTRIEL
NUMÉRO 79
AVRIL 1996

VILLE UNIVERSITAIRE JUMELÉE
AVEC JASSANS-RIOTTIER (FRANCE)
ET VESZPREM (HONGRIE)
PACTE D'AMITIÉ AVEC
MASAYA (NICARAGUA),
DRAGANESTI (ROUMANIE)
ET TIASSALÉ (CÔTE D'IVOIRE).

DES GLACES ROYALES
POUR LE PLAISIR DU PALAIS

MAGASIN
ET ESPACE DÉGUSTATION



Avenue Reine Astrid 33 • 1340 Ottignies • Tél. (010) 41 51 84

Ets HERMAND s.p.r.l.

CONCESSIONNAIRE

ESSO Shop

Esso

ESSO Self-service

V-A-G

Auoi



"LE SHARAN"



Notre compétence à votre service

**MECANIQUE - CARROSSERIE
PIECES D'ORIGINE**

Avenue des Combattants 117 • 1340 OTTIGNIES
Tél. (010) 41 34 32 - Fax (010) 41 24 52

OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

Périodique bimestriel
Numéro 79 • Avril 1996

Editeur responsable :

Claude-Marie Vandergucht

Rédacteur en chef : José Desmet

Avenue des Combattants 35 - 1340 Ottignies

Téléphone (010) 43 78 18 - Fax (010) 43 78 03.

Régie publicitaire, photocomposition,
réalisation et diffusion postale :

Imprimerie J. DIEU-BRICHART,

Chaussée de La Croix, 47 - 1340 Ottignies

Tél. (010) 41 50 24 - Fax (010) 41 25 78

CALENDRIER DE PUBLICATION

80 Remise des textes à la rédaction
le lundi 6 mai 1996.
Date de distribution : vendredi 14 juin.

N° 81 Remise des textes à la rédaction le lundi
29 juillet 1996.
Date de distribution : vendredi 6 sep-
tembre.

N° 82 Remise des textes à la rédaction le lundi 9
septembre 1996.
Date de distribution : vendredi 18 octobre.

N° 83 Remise des textes à la rédaction le mardi
12 novembre 1996.
Date de distribution : vendredi 20
décembre.

*Les personnes non domiciliées dans l'entité et dési-
reuses de recevoir régulièrement le Bulletin Communal
peuvent en faire la demande au Service Citoyenneté,
avenue des Combattants 40, téléphone (010) 43 78 59.*

Sommaire

Editorial	3
Informations communales	4 à 10
Evénements	11 à 12
Associations	13 à 15
Culture/Enseignement	16 à 18
Social	19 à 20
Sports	21 à 23
Tribune des élus	24
Courrier des lecteurs	24

Encarts :

Travaux et Environnement

Formulaire de réduction pour PIVO



Mes Chers Concitoyens,

L'encart central de ce Bulletin est consacré au service des Travaux de la Ville, service combien critiqué et pourtant indispensable pour tout ce qui concerne notre confort collectif.

Pensez à l'ensemble des services tel que l'entretien des 300 kms de voiries communales, l'entretien de tous les bâtiments communaux (50) en ce comprises les écoles (12), l'entretien des talus et des plantations sur les 3.306 ha de surface de la Ville, le déneigement et le sablage des routes 24 h sur 24 h quand nécessaire, l'entretien des terrains et installations sportives etc...

Ajoutez à cela les travaux d'aménagements ponctuels tels que la Maison des jeunes, les installations de la Croix-Rouge à la rue de la Station, les consultations de l'O.N.E., la surveillance des travaux confiés aux entrepreneurs privés, la préparation des cahiers techniques des charges dans le cadre des marchés publics, et vous comprendrez aisément qu'un pareil "bateau" a besoin d'un Commandant qui soit à la fois gestionnaire, proche de la population et capable de diriger des équipes importantes.

Ce Commandant à la fois ferme et conciliant, vous l'avez tous vu sillonnant nos routes et chantiers, la casquette bien enfoncée sur la tête et observant d'un oeil critique trottoirs, luminaires et chantiers.

Nous nous étions habitués à son franc-parler et à son accent du ter-

roir. Si bien que nous n'imaginions pas que les années passaient et que notre ami Jean Sablon approchait à grands pas de sa pension !

Aujourd'hui pourtant, le temps est venu pour Jean de profiter d'une retraite bien méritée et en votre nom à tous, je le remercie pour son travail et sa présence sur le terrain pendant ces 19 années d'échevinat passées au service de la Ville et de ses habitants.

Tout en rédigeant ces quelques lignes entre deux rendez-vous et trois dossiers urgents, je ne peux m'empêcher de penser à tous ceux qui nous ont précédé et qui ont assumé les mêmes reponsabilités ces dernières années.

Que nous soyons d'accord ou non sur certaines options ou type de gestion à imprimer à la Ville, tous ont voulu sa prospérité à leur manière. Ils avaient tous un idéal pour leur Ville, et ils ont consacré tous leurs loisirs et une grande partie de leur vie familiale pour réaliser cet idéal.

Qu'ils en soient aussi remerciés car ce n'est pas facile de concilier vie familiale et professionnelle avec cette maîtresse intraitable et combien envahissante, mais tellement belle et attachante qu'est notre Ville !

Merci à vous tous, Bourgmestres et Echevins qui nous avez précédé. Vous avez aimé notre Ville et vous lui avez donné le meilleur de vous même.

Que nous ayons partagé ou non les mêmes opinions et sensibilités, je veux que vous sachiez combien je vous respecte et combien je suis fier d'avoir pu vous succéder.

Votre Bourgmestre
J. ÔTELET

A votre service

Centre de Loisirs Actifs : Plaine de vacances été 1996

Cette année, la plaine de vacances communale pour les enfants de 3 à 16 ans aura lieu du mercredi 3 juillet au vendredi 23 août.

Les activités se dérouleront tous les jours de 8 h 30 à 16 h 30 sauf les samedis, dimanches et jours fériés:

- à l'école communale du Blocry
- à l'école communale des Coquerées
- à l'école communale de Lauzelle

Les adolescents vivront à part des activités adaptées à leur âge.

La participation aux frais est de 80 francs par jour pour les enfants de famille nombreuse domiciliés dans la commune; 100 francs pour les autres

enfants et 180 francs pour les enfants non domiciliés dans l'entité.

Les formulaires d'inscriptions et tous renseignements complémentaires sont disponibles auprès de l'administration communale, Service Enseignement Centre de loisirs actifs, avenue des combattants n°35 à 1340 Ottignies-L.L.N. Téléphone : 010/43.78.11

Attention : en raison de l'affluence enregistrée les années antérieures, les documents d'inscriptions devront être retournés à l'adresse ci-dessus pour le 14 juin au plus tard. Au delà de cette limite, l'inscription pourra être refusée.

Envois non normalisés

Nos lecteurs auront remarqué sur leur boîte postale de quartier un autocollant d'information relatif aux envois non normalisés.

Qu'est-ce qu'un envoi non normalisé ? L'autocollant ne le dit pas mais voici les précisions nécessaires :

1) C'est un envoi de plus de 20 grammes qui ne peut pas être affranchi à la machine et dont l'épaisseur dépasse 5 mm.

2) Ses dimensions (avec tolérance de 2 mm) :

- Inférieures à 90 x 140
- Supérieures à 120 x 235

Attention ! les envois imprimés (minimum 50) sont à déposer au guichet de votre bureau postal. Ne les déposez plus dans les boîtes postales.

AVIS

Les personnes âgées et handicapées, qui éprouveraient des difficultés pour se rendre aux parc à conteneurs ou bulles, peuvent s'adresser au service social de la ville (010) 43 78 58, qui fera une enquête à domicile et proposera des aides spécifiques.

Modification des noms de rues

- Avenue de Lauzelle en Boulevard de Lauzelle
- Avenue Roi Baudouin en Boulevard Baudouin 1^{er}
- Avenue de l'Est en Boulevard de l'Est
- Avenue André Oleffe en Boulevard André Oleffe



H O B B Y
C E N T E R
R E N A R D

Tout pour le bricolage



Bois • Panneaux • Châssis • Isolation • Echelles • Peinture
Plomberie • Lambris • Parquets • Outillage • Electricité
Quincaillerie • Droguerie

NOUVEAU SHOW-ROOM

Avenue des Combattants 92 • 1340 Ottignies

Tél. (010) 41 41 74 • Fax (010) 41 21 16

Ouvert de 8 h 30 à 18 h 00



by Gourdin

*Déjà la période
des vacances...*

*Faites vérifier, entretenir,
réparer votre voiture
avant de partir...*

CONCESSIONNAIRE OFFICIEL NISSAN

Rue Haute 6 • 1435 (Corbais)

Tél. (010) 65 88 14

Vacances à l'étranger

PERTE OU VOL DE DOCUMENTS

Vous partez en vacances à l'étranger muni de votre carte d'identité ou de votre passeport. Mais lors de votre séjour vous constatez la perte ou le vol de ces précieux documents.

Que faire ?

Immédiatement vous rendre au bureau de police local pour signaler la perte ou le vol. Ensuite, vous mettre en relation avec l'autorité consulaire belge accréditée dans le pays visité. Cette autorité établira un passeport provisoire vous permettant de rentrer en Belgique. S'il n'existe pas de représentation diplomatique belge adressez-vous auprès d'un poste diplomatique d'un pays membre de l'Union Européenne. D'autre part, notamment dans les pays exigeant le visa, prendre contact avec les services locaux compétents en matière d'immigration.

Retour en Belgique

Après votre retour au pays, présentez-vous, avec l'attestation délivrée par les autorités locales du pays visité, au poste de police de votre domicile. Vous y déclarerez la perte ou le vol de vos documents d'identité. La police fera une enquête et vous établira une nouvelle carte d'identité.

J. MARECHAL

Urbanisation : Le point sur les projets

Liaison rue des deux ponts et avenue des Combattants

Communément appelé "projet des 7 ponts", les travaux ont commencé au début du mois de février. Le chantier sera terminé en juillet.

Espace cœur de la ville

Le projet prévoit 80 logements, des surfaces commerciales et des bureaux encadrant une placette. Egalement 300 places de parkings souterrains.

L'actuel bâtiment abritant le centre administratif (ancien Nopri) sera conservé, restauré et surélevé d'un étage de manière à disposer de 1.570 m² utiles.

WILHEM & C° à Louvain-la-Neuve

C'est un projet de 7 milliards. Le permis de bâtir (avenue de l'Est) a été accordé le 30 janvier dernier (Centre Commercial). Premier coup de pelle avant décembre prochain.



Projet des 7 Ponts : Construction du nouveau pont sur la Dyle et travaux d'aménagement de la voirie de liaison.



assureurs conseils

PIERSON 
c'est bon! S.A.

- Assurances toutes branches
- Prêts hypothécaires
- Prêts personnels
- Assurance vie
- Agence bancaire

Consultez-nous ! (010) 41 42 43

Avenue de Jassans 58 • 1342 Ottignies-L.L.N.

Fax (010) 41 60 34

OUVERTURE À OTTIGNIES

Espace  rOues

VÉLOS • VÉLOMOTEURS
SCOOTERS : MBK, ATALA,
ITALJET ET VELOCIPEDO

ACCESSOIRES

À PRIX SYMPA

RÉPARATIONS
TOUTES MARQUES

Rue du Culot 7
1341 Céroux-Mousty
(à 200 m du Douaire)
Tél. (010) 61 48 52

Nouveau :

Une banque de données pour les associations

Allô, je suis bien au Service information de la Commune ? Bonjour, madame, j'aimerais connaître l'adresse d'une association qui s'occupe d'enfants non-voyants"...

"Mon fils voudrait suivre des cours de théâtre"...

"Je cherche l'adresse d'un club de philatélie"...

Face à la diversité des demandes qui nous parviennent et afin d'améliorer et d'accélérer l'efficacité de notre service, nous avons créé une banque de données destinée à regrouper le maximum de renseignements et d'adresses susceptibles d'intéresser notre population.

Que vous soyez un organisme, une association, un établissement, que votre domaine d'activité soit culturel, économique, social, éducatif, ou autre, que

votre champ d'action soit communal, régional, communautaire ou national, vous pouvez nous aider.

Comment ?

Un formulaire-type, destiné à faciliter l'encodage de notre répertoire, vous a peut-être déjà été envoyé par notre service.

Si tel n'est pas le cas, et afin de vous permettre d'être répertorié dans notre banque de données, il vous suffit tout simplement de nous envoyer vos coordonnées à l'adresse suivante :

Administration Communale
d'Ottignies-Louvain-la-Neuve,
Service Citoyenneté-information,
avenue des Combattants n° 40
à 1340 Ottignies.

(S.V.)

Permis de location

Propriétaires, si vous mettez en location un logement construit avant 1976
CECI VOUS INTERESSE !

Le Ministère de la Région Wallonne vous impose désormais d'introduire une demande de "Permis de location".

Pour qui ?

Pour tout locataire ayant son domicile dans ce logement.

Vous pouvez obtenir les documents et les informations complètes auprès des services :

TRAVAUX : Francis Stache
Tél. 42.05.67

URBANISME : Coosemans
Tél. 43.79.02

Mobilier d'Art H. Loquet
Showroom 6000 m² Gembloux



Ouvert de 10 à 19 heures + dimanche
Chaussée de Tirlemont 48 • 5030 Gembloux

Téléphone (081) 61 14 53

PHOTO EN 1 HEURE

IDENTITÉ MINUTE VIDÉO
PHOTOCOPIES A3/A4
REPORTAGE MARIAGE/INDUSTRIE
STUDIO PORTRAIT

NOUVEAU



NOUVEAU

Studio Temps de Poses

Boulevard Martin 21
1340 Ottignies

Téléphone (010) 41 74 38

Ouvert du Lundi au samedi de 9 à 19 h

Environnement

Mise au point : Gérons nos déchets

Que préférez-vous...



PHOTO BAUWENS

Ceci ?

ou



PHOTO RICOT

Cela ?

Merci à l'ensemble de nos concitoyens qui ont accepté le tri sélectif de leurs déchets. Leur civisme contribuera à laisser à nos enfants une nature plus propre, un monde où il fait bon vivre, où l'air sera toujours respirable.

Toute mesure, si nécessaire soit-elle, ne va jamais sans difficultés. A la demande de plusieurs concitoyens et associations qui nous ont adressés des critiques souvent justifiées, nous vous proposons une mise au point que nous espérons claire.

Trois types de collectes sont mis à votre disposition : les BULLES, le ramassage organisé par l'ASBL TERRE et le PARC A CONTENEURS.

LES BULLES

Il en existe de trois sortes :

- les bulles à verre
- les bulles à carton et papiers
- les bulles à bouteilles en plastique et canettes boissons et boîtes de conserves

Rappel :

- Enlever les bouchons des bouteilles en plastique
- Ne pas mettre dans les bulles des récipients plastiques ayant contenu des produits tels que : peinture, carburant, engrais, produits chimiques (désherbant, produit pour W.C. ou lave-vaisselle...)
- Les emballages plastiques doivent être placés dans les sacs jaunes (exemples : les emballages contenant certains magazines ou journaux publicitaires)

A.S.B.L. "TERRE"

Cette A.S.B.L. collecte quatre types de déchets : les vieux papiers ménagers, les cartons ménagers, les vêtements et les métaux non ferreux.

LES VIEUX PAPIERS MENAGERS :

- Journaux et magazines, vieux livres, cahiers non plastifiés, annuaires téléphoniques

Attention !

Les papiers doivent être propres et présentés en paquets ficelés emballés dans des cartons ou des sachets "Terre".

LES CARTONS MENAGERS :

Remarques générales :

- les cartons d'emballage doivent être propres et ficelés ou empilés ou compactés dans des cartons et découpés en morceau de 60 x 60 maximum
- Les cartons pour boissons (tétra packs, emballages constitués de carton/plastiques/aluminium) doivent être déposés au parc à conteneurs

INTERDITS :

- Les cartons non dépliés contenant des films plastiques et de la frigolite

LES VETEMENTS :

- Les bons vêtements et tissus (même déchirés), les vestes en cuir, les chaussures (liées par paires), les sacs à main, les couvertures, les draps, les couvre-lits

Attention !

Les déchets de couture, les matelas et les oreillers ne sont pas repris.

LES METAUX NON FERREUX :

- Les batteries automobiles, les moteurs électriques, les déchets de cuivre/zinc (ex. : corniches), plomb (ex. : décharges), aluminium (ex. : casseroles, poêlons...)

Ces déchets ne peuvent dépasser 2 mètres de long !

NE SONT PAS ENLEVES : les gros électroménagers tels que lessiveuses, frigos, lave-vaisselle, ...

PARC A CONTENEURS

Le parc à conteneur a été ouvert pour accueillir les déchets destinés au recyclage, à la mise en décharge ou à la destruction par traitement spécifique.

AUTORISES :

- le papier. Sauf : papier aluminisé, plastifié ou gras.
- le carton. Sauf : carton contenant de la frigolite, du feuillard (bande métallique ou plastique ou textile ceclant un emballage) ou du plastique.
- les métaux
- le verre. Sauf : faïences, miroirs, terre-cuite, verres plats.
- les plastiques. Sauf : les films, les sacs en plastique, les pots de yaourt, les barquettes à fruits, à tartes.
- les textiles
- les déchets de jardin ne contenant ni cailloux, ni fils de fer.
- les huiles végétales, animales et de moteurs
- les déchets spéciaux tels fonds de peinture, médicaments périmés, cosmétiques, piles, batteries, solvants, tubes néon ...
- déchets de construction.

Trier nos déchets permet non seulement de réduire les risques de pollution mais aussi de réaliser d'importantes économies de matières premières et d'énergie. Ainsi, le verre et le plastique pourront servir à fabriquer de nouvelles bouteilles. L'huile de vidange sera régénérée ou utilisée comme combustible.

Prenons de nouvelles habitudes. Lors de nos achats évitons les emballages inutiles. Evitons l'engorgement de nos boîtes aux lettres en posant un petit écriteau "Pas de publicité. Merci".

Nous savons que nous pouvons compter sur vous pour préserver notre environnement.

Coordination: Claude M. Vandergucht (Echevine de l'Environnement)

Sacs poubelles communaux :

Nouveaux points de vente

Deux nouveaux commerces sont à ajouter à l'ancienne liste reprise dans le petit fascicule "Nos déchets ne vont pas tous à la poubelle", à savoir :

DI
Centre Commercial du Douaire
1340 Ottignies

La cigale
Rue du Lac 17-19-23-25
1348 Louvain-la-Neuve

La propreté nous concerne tous

Sous ce titre nous avons publié dans notre n° 78 (page 8) une information qui pouvait prêter à confusion. Nous demandons aux habitants de sortir leurs sacs poubelles le jour du ramassage, *quand c'est possible* afin d'éviter les déprédations causées par les chiens et les chats.

C'est une suggestion, pas une obligation !

Le dépôt des sacs communaux la veille, n'est pas considéré comme un dépôt illicite.

La semaine verte

Du 20 au 28 avril 1996, le Ministre Wallon de l'Environnement, des Ressources naturelles et de l'Agriculture, Guy Lutgen, organise, en partenariat avec les communes, dont la nôtre, la Semaine Verte, qui, cette année, a pour thème les déchets.

A l'aube de la mise en oeuvre du deuxième Plan Wallon des Déchets 1996-2000, la Semaine Verte se veut l'occasion de mobiliser toutes les énergies afin de confirmer ou d'enclencher les comportements quotidiens propres à garantir la qualité de notre environnement. Des affiches de sensibilisation reprendront les différentes pistes d'action que nous comptons mettre en oeuvre dans l'entité.

Gérer la Ville avec le bon sens rural

Jean Sablon



Jean Sablon rencontre chaque matin le staff du Service des Travaux/Environnement

Jean SABLON a débuté sur la scène politique en 1964 à Cérroux-Mousty, sa commune natale. Cette première tentative fut une expérience malheureuse car le scrutin ne lui fut pas favorable. Six ans plus tard il remet cela et devient conseiller communal dans l'opposition. C'est en 1977 qu'il est élu échevin de l'Agriculture et des Affaires Rurales, matières qu'il connaît bien et qui lui tiennent à coeur. Quelques temps plus tard, il prend la succession de Philippe CATTELAÏN et devient ainsi Echevin des Travaux de l'entité.

J. Desmet : Pendant vos mandats successifs, vous avez réalisé de "belles choses"...

J. Sablon : Quelle que soit l'ampleur du travail effectué, j'estime toujours n'en avoir pas fait assez. A propos des

"belles choses" dont vous parlez, je citerai les nouvelles écoles de Blocry et des Coquerées, la mise en piétonnier, malgré une certaine opposition des riverains, de la rue Lucas, la rue du Ruisseau, la Chaussée de la Croix, la rue Haulotte et la rue du Petit-Ry.

J.D. : Le plan général d'égouttage était un de vos grands projets.

J.S. : Oui, mais je suis un peu déçu. Car ce projet faisait partie d'un programme de subside proposé aux communes. Notre Ville avait immédiatement compris l'intérêt de cette proposition et avait inscrit ces travaux dans un plan triennal. A cette époque le gâteau était très grand et les convives peu nombreux. Mais les choses ont changé. Ainsi, par exemple, pour le plan triennal qui couvre la période 95/97, nous ne pourrions réaliser, avec 40 millions, que les travaux à la Grande Avenue et à ce qu'il est convenu d'appeler l'avenue des 7 ponts (liaison rue des Deux ponts/avenue des Combattants). Ces derniers travaux sont actuellement en cours. J'espère malgré tout que l'on pourra terminer le réseau d'égouttage en conformité avec les directives européennes.

J.D. : Dans le domaine de la sécurité on a souvent évoqué la création de pistes cyclables.



Depuis 1903

Chez DECOUX
on vend du bois



Rue du Monument 69 • 1340 Ottignies

Tél. (010) 41 30 06

Fax (010) 41 05 35



Rue Lucas



Nouvelle école des Coquerées au cours des travaux de construction.

Quelques réalisations parmi tant d'autres...



Rue Haulotte (Rofessart)



Rue du Petit-Ry

J.S. : L'aménagement de telles pistes dans une ville terminée est rendu très difficile, si on veut respecter les normes légales qui prévoient une largeur de 2,50 m afin de permettre le croisement des vélos !

J.D. : Le bois du Buston est le plus grand espace vert communal. Que va-t-on en faire ?

J.S. : Dans un premier temps, la Ville a pris des mesures conservatoires en abattant certains arbres arrivés à maturité. Car un bois, c'est comme un champ : cela se cultive. Actuellement donc, on entretient. Avec la perspective d'aménager des zones d'observation de la faune et la création de cascades. Mais pour cela il faudra beaucoup investir.

J.D. : Que pensez-vous de la propreté publique ?

J.S. : C'est une question d'éducation. C'est comme quand on roule en voiture, on doit le faire non seulement avec son corps, mais également avec son esprit ! ...

J.D. : Vous avez été échevin des Affaires Rurales et à ce titre vous aviez projeté d'améliorer les chemins de campagne.

J.S. : J'avais élaboré un petit projet divisé en trois phases. Seule la pre-

mière partie a pu être réalisée parce que la tutelle n'avait pas la même conception que nous à propos de la façon dont devait être fait le travail. Il ne faut pas oublier que nous nous trouvons dans une région betteravière et que nos chemins ruraux sont fréquentés par des charrois approchant généralement les 45 tonnes. Je reste pourtant conscient que, suite à leur empiérement, ces chemins devenaient, pendant un certain temps, d'un accès difficile et dangereux pour les cavaliers qui les fréquentaient couramment.

J.D. : Un de vos derniers projets aura été la réalisation d'un parking en prolongement de la place du Moulin.

J.S. : Le centre d'Ottignies a toujours connu un problème de parkings. Le commerce s'y est très fortement développé et la création d'une zone de parkings à l'arrière des propriétés du Bd Martin, le long de la Dyle, devrait permettre le désencombrement du Centre. Un pont sera construit sur la rivière qui permettra un accès vers la rue du Monument. Je pense qu'il serait intéressant de pouvoir compléter le projet par l'ouverture d'un piétonnier qui rejoindrait la place du Marché.

J.D. : Au mois de mai, vous allez "déposer vos sabots" après avoir géré la ville avec le bon sens rural qui vous caractérise.

J.S. Pendant un quart de siècle j'ai été à l'écoute de la population en ayant le plus possible les pieds sur terre. Cela exige une grande disponibilité. Ainsi, depuis une dizaine d'année, je viens tous les matins au Dépôt Communal, je rencontre des gens, je visite des chantiers ... Je connais bien la région et les habitants me connaissent bien. Ils disent d'ailleurs de moi que, de prime abord, je ne suis pas facile mais que je gagne à être connu. Je sais, par exemple, que lorsque plusieurs personnes d'un même quartier évoquent la même situation, c'est qu'il a réellement un problème. Mais actuellement, j'ai conscience que la ville est devenue très (trop ?) vaste et son évolution devient de plus en plus difficile à suivre.

J.D. : Vous pensez écrire vos mémoires d'échevin ?

J.S. Pas du tout. Mais j'aimerais bien dresser mon arbre généalogique (N.D.L.R. : est-ce un appel du pied au Cercle d'Histoire ?). J'ai déjà fait une tentative, mais j'ai constaté que c'était beaucoup plus difficile que je l'imaginais.

Interview : J. DESMET
Photos : D. BAUWENS

Carnet familial

Naissances

Sevrin Emelyn 02.01 - Zarki Bilal 02.01 Orban Valentine 03.01 - Orban Nelson 03.01 - Dereinne Denis 05.01 - Yin Hongyi 06.01 - Montoisys Maxime 07.01 - Hock Nicolas 09.01 Van Asbroeck Camille 11.01 - Van Overstraeten Antoine 12.01 - Thibaut de Maisières Yves 13.01 - Lauwerys Noémie 13.01 Kouam Crésence 15.01 - Houbart Pauline 15.01 - Gustin Simon 17.01 - Abdellaoui Mohamed 17.01 - Becquevort Benjamin 18.01 - Follon Thomas 19.01 - Bergeret Louis 22.01 - Levêque Emilie 22.01 - Shafiei Seyed 23.01 - Viroux Manon 25.01 - Petitjean Axel 26.01 - Sartiaux Basile 29.01 - Abdelaziz Sarah 29.01 - Rouvroy Stéphanie 30.01

Mariages

Assaker/Buron 06.01 - Robert/Henin 12.01 - Feron/Dupuis 20.01 - Losdyck/Laffineuse 20.01 Fraipont/Carbonez 20.01 - Nibigira/Niyongere 26.01 - De Cooman/Groeninckx 27.01

Décès

1996
Godefroid Albert 05.01 - Waters Andrée 08.01 Matthys Bernard 08.01 - Gossieaux Renelle 08.01 - Vanbellinghen Jean-Pierre 11.01 - Demol Jeanne 11.01 - Hoeylaerts Guillaume 13.01 - Van der Stock René 13.01 - Roisin Philippe 13.01 - Lemercinier Geneviève 13.01 - Bary Gaston 15.01 - Dewigne Julia 16.01 - Koks Germaine 18.01 - Sinéchal Angèle 20.01 Hannecart Daisy 21.01 - Thirion Désiré 25.01 Coulon Wilmaré 27.01 - Roy Albert 27.01



In Mémoriam

Samedi 30 mars dernier, les nombreux amis de Jean DEMEESTER s'étaient rassemblés pour un dernier adieu au "maïsse de scole" de Blocry.

Emouvant témoignage à celui qui, dès 1950, avait pris en charge la destinée d'une petite école rurale qu'il sut faire grandir par la qualité de l'enseignement qu'il y dispensa.

Homme modeste, accueillant et chaleureux, Jean Demeester fut aussi pendant 25 ans, un ardent défenseur de la balle pelote à tel point qu'il y consacra tous ses loisirs.

Sa ténacité et son dévouement furent récompensés par la promotion de l'équipe "Ottignies-Bruyères". Son nom restera attaché au nouveau ballodrome de la rue de l'Invasion.

C'est une grande figure de l'enseignement et du sport qui disparaît.

A toute sa famille, le Bulletin Communal présente ses condoléances émues et sincères.

Nouvelle Peugeot 406. Pour que l'automobile soit toujours un plaisir.



Voici la nouvelle Peugeot 406. Nouvelle sous tous les angles et dans les moindres détails. Plaisir du toucher de la route, grâce à son train arrière multibras. Plaisir voluptueux du confort unique de ses sièges. Mais que serait le plaisir sans la sécurité? Airbag conducteur de série, anti-démarrage, code, direction assistée, système d'absorption des chocs latéraux, sièges avec système anti-glissement du corps. Alors, venez la découvrir dans mon showroom. La nouvelle Peugeot 406 est disponible en 2 motorisations essence: 16 soupapes 1.8 l et 2.0 l et 3 niveaux de finitions SL, SLI, SV.

ETS **Clerbois** S.A.

CHAUSSÉE PROVINCIALE 122
1341 OTTIGNIES

TÉL. (010) 61 22 50 • FAX (010) 61 16 68



Lauréat du travail



PHOTO RICOT

Jean-Marie Delfosse, habitant de notre ville, a reçu la Médaille de Bronze. Employé, depuis 1977, à la compagnie d'assurances Assubel, il gère les dossiers d'allocations familiales.

"Vous vous êtes distingué par votre connaissance, votre enthousiasme et votre créativité" lui a déclaré le Bourgmestre lors de la séance du Conseil communal du 4 mars dernier.

Bravo et félicitations !

Inauguration

Magasin d'usine

À u début du mois de mars la Maison des jeunes a étreigné ses nouveaux locaux situés rue de la Station à Mousty. L'événement avait été annoncé tous azimuts par 400 affiches réalisées par Françoise Lacroix et Isabelle Rocher.

Visiblement satisfaits, l'échevine de la Jeunesse Annie Galban, la Présidente Véronique Lebon et le coordinateur Etienne Scorier ont présenté ce nouveau lieu d'intégration destiné aux jeunes de 12 à 20 ans.

- 5.8 millions pour l'acquisition (notons qu'une grande partie des anciens bâtiments sera affectée aux services de la Croix Rouge);
- Environ 3 millions pour l'aménagement de la M. J. ;
- 1.6 million représentant les prestations des ouvriers communaux;
- 400.000 frs pour les fournitures;

Signalons que la Région Wallonne est intervenue pour une somme de un million.

Equipements

Le Magasin d'Usine comprend une salle de spectacles d'une capacité de 100 places sur gradins ou 400 sans gradins. Sont également disponibles : un local de répétitions et un studio d'enregistrement, un espace rencontres, un atelier, un bar, ...

Investissements

Comme l'a rappelé le Bourgmestre lors de l'inauguration, l'ensemble a coûté :

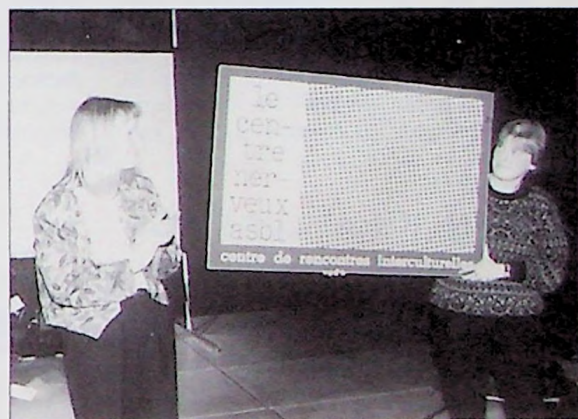


PHOTO BAUVENS

Sous le regard admiratif de l'Echevine Annie Galban, Véronique Lebon présente le nouveau panneau de l'A.S.B.L.

Le Choix, MAIS AUSSI le Conseil en...



dpm



Peintures
Papiers-peints



Revêtements de sol
Tentures - Rideaux

Avenue des Combattants 56 • 1340 Ottignies-LLN

A votre service

de 7 h 30 à 18 h 30. Le samedi de 7 h 30 à 12 h 45

Tél./Fax : (010) 41 49 66



Aqua-Service
s.p.r.l. Olivier Dodain

TRAITEMENT DE L'EAU •
ADOUCCISSEURS D'EAU • SEL
AXAL • VENTE ET INSTALLA-
TION DE PISCINES DE TOUTES
DIMENSIONS • REVÊTEMENT
ALKORPLAN POUR PISCINES •
PRODUITS D'ENTRETIEN POUR
PISCINES

Rue de la Croix Thomas 40
1341 CEROUX (Ottignies)
Tél. (010) 61 44 42
Fax (010) 61 35 70

Justes parmi les Nations

Deux Familles à l'Honneur

Ce n'est pas la première fois que des habitants d'Ottignies-Louvain-la-neuve sont mis à l'honneur pour avoir eu le courage de sauver des enfants juifs pendant la 2^{ème} guerre mondiale. Le 5 mars dernier, l'Ambassade d'Israël a remis la médaille et le diplôme de "Justes parmi les nations" à deux familles de Cérroux-Mousty.

Tout d'abord, la famille Dincq dont la fille, épouse de Me Bleecx habite à la rue des Coquerées. Son oncle avait confié un nourrisson de quelques mois, du nom de Marguerite-Rose Birnbaum à sa mère, Marie-Josèphe, alors qu'il avait lui-même caché les parents du bébé, Lazar et Frida. Pierre Dincq, le père de famille militait de son côté dans la résistance à Arendonk. Fait pri-

sonnier au printemps 44, il fut déporté à Dachau où il mourut quelques jours après la libération du camp. En dépit de la tragédie qui l'avait frappée, Marie-Josèphe Dincq garda la petite Marguerite-Rose et l'éleva avec ses trois enfants.

L'autre famille à l'honneur est également bien connue dans la région: les Stouff, dont un des enfants, Joseph, fut conseiller communal à Cérroux-Mousty, puis à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Les parents, Joseph et Juliette, exploitants d'une ferme à la rue du Puits et qui avaient onze enfants pendant la guerre, n'hésitèrent pourtant pas un instant lorsqu'on leur demanda de cacher un enfant juif dont les parents allaient être déportés à Auschwitz.

Très vite, le petit Willy Estersohn fut adopté par ses "frères et soeurs" et plus particulièrement par Claire, aujourd'hui épouse de Joël Lourtie, devenue sa "marraine".

Willy Estersohn est aujourd'hui bien connu des amateurs d'histoire contemporaine de la RTBF : après un long passage à la radio, au journal parlé, il a fait partie de l'équipe de l'intéressant magazine mensuel "Jours de guerre" avant de devenir une des principales chevilles ouvrières des "Artisans de l'Histoire" dont il signa le portrait consacré à François Perin et préparé celui de Hugo Schiltz.

Christian Laporte

Bois des Rêves

Programme du 25^{ème} anniversaire

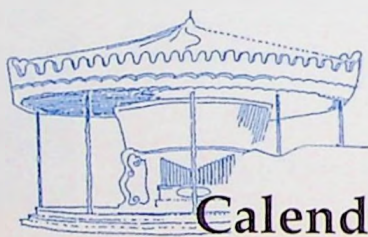


Animations musicales, animations folkloriques (avec les géants d'Ottignies), spectacle de rue avec l'école du cirque, mur d'escalade, château gonflable, "promenade en carriole", stand de maquillage, démonstration de judo, de tir à l'arc, stand/jeux de l'ONE, de la Croix Rouge, ...

Toutes ces activités seront parfaitement gratuites ! Elles se dérouleront le dimanche 12 mai dès 13 h et jusque 18 h. Il y aura possibilité de se restaurer sur place (barbecue, cafétéria).

Renseignements :

Domaine provincial du "Bois des Rêves"
Allée du Bois des Rêves 1
1340 Ottignies
Tél. : 010/41.60.72 (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30)



Calendrier des festivités

MAI

- 12 - Commémoration du Jour V (Infos : Tél. 41.60.89)
- 16 - (sous réserves : Meeting International de Montgolfières - (Infos : Tél. 02/387.16.18)
- 26 - Kermesse de Cérroux (Infos : Tél. 61.57.44)

JUIN

- 2 - Commémoration Escadron Brumagne (Infos : Tél. 02/460.51.69)
- 2 - Fancy-fair Ecole St-Pie X (Infos : Tél. 41.45.98)
- 5 - Expertise Bleu-Blanc Belge, place de Cérroux (Infos : Tél. 61.36.39)
- 8 - Kermesse du Buston (Infos : Tél. 41.34.34)
- 15 - Fête des Jubilaires (Infos : Tél. 43.78.18)
- 21, 22, 23, 24 - Kermesse du Centre (Infos : Tél 41.54.11)
- 22 - Fête de la Musique (Infos : Tél. 41.37.26)

Consultez le programme complet dans l'agenda du foyer culturel encarté dans ce numéro de votre Bulletin Communal

Du 12 au 19 mai

Festival International du Folklore

Plusieurs ensembles prestigieux se produiront dans tout le Brabant Wallon. La Belgique sera représentée par les "Clap'Sabots" (Présidente : M^{me} Halleux)

Programme dans notre Ville :

Jeudi 16 mai - Ferme du Douaire : Folklotheque

Dimanche 19 mai - Centre Culturel à 15 h : Clôture du festival, 170 artistes en scène.

Organisation : Ville d'Ottignies-LLN (Echevinat de la culture), Foyer Culturel, C.C.B.W.
Contact : Tél. 41.93.00

Institut de Beauté "STEFY KATE"

Tous soins avec les produits "MARY COHR" et "MATIS"
SOINS DE HAUTE TECHNOLOGIE VISAGE ET CORPS
Traitements personnalisés



Horaires

Lundi, mardi et vendredi de 10 à 20 h 30
Jeudi de 10 à 22 h, samedi de 9 à 17 h.
Fermé le mercredi

Rue Charles Dubois 2 • 1342 Limelette
Téléphone (010) 41 76 24
Facilité de parking

IMMONDICES - EAU - ELECTRICITE

Vous faites partie d'une famille nombreuse, vous êtes PIVO ou vos revenus sont modestes :

Ceci vous concerne

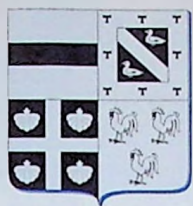
- 1^o Les familles nombreuses comprenant au moins 3 enfants à charge au 1er janvier de l'année peuvent obtenir gratuitement :
 - * 10 sacs poubelles de 60 litres ou 20 sacs poubelles de 30 litres par an et par enfant, à partir du troisième enfant.
 - * 12 m³ d'eau, déduit directement de la facture IECBW en fin d'année.
- 2^o Les PIVO sans limite d'âge et les familles à revenus modestes peuvent recevoir :
 - * 20 sacs poubelles de 60 litres à 40 sacs poubelles de 30 litres pour les isolés,
 - * 30 sacs poubelles de 60 litres ou 60 sacs poubelles de 30 litres pour 2 PIVO cohabitants, augmenté de 10 sacs de 60 litres ou 20 sacs de 30 litres par personne à charge supplémentaire.
 - * 1.100 francs de réduction sur l'électricité,
 - * 1.100 francs de réduction sur l'eau.

On entend par famille à revenus modestes, celles dont le total des revenus de ses membres n'excède pas la somme de 447.133 francs imposable, augmenté de 82.776 francs par personne à charge

Les avantages des catégories 1 et 2 ne sont pas cumulables.

Comment obtenir ces avantages ;

- * Si vous pensez appartenir à une de ces catégories, veuillez compléter le formulaire sous la rubrique qui vous concerne.



SERVICES TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT



A Votre service 365 jours par an

Numéros de téléphones utiles :

Services généraux	42 05 60
Eco-conseillère (D. Hebrant)	42 05 66
Chef-fossoyeur (J. Aldelhof)	41 11 42
Architecte-paysagiste (Y. Gilgean)	42 05 72

Les locaux administratifs, les entrepôts, les garages
et les ateliers sont centralisés rue de la Station 10 à Mousty.
Il existe une antenne à Louvain-la-Neuve,
Place de l'Université 12 (au niveau du parking Aldi)
Téléphone : 45 15 89

L'ensemble des Services Travaux et Environnement est placé sous la responsabilité de deux échevins : Jean Sablon pour le Service Travaux, Claude Marie Vandergucht pour tout ce qui concerne l'environnement.

La direction générale de ces services est confiée à Monsieur Léon Lenglois



Léon Lenglois et Jean Sablon. (En encoche : Dorothee Hébrant et Claude Marie Vandergucht).

SERVICE TRAVAUX

MISSIONS MULIPLES :

Marquage des rues,
aménagement de chicanes
et de casses-vitesse,
d'emplacements de parking...



... Trottoir ou voirie
défectueux, avaloir bouché,
bancs publics détériorés,
filets d'eau encombrés,
lampes d'éclairage public
en panne, signaux routiers ou
plaques de rues en mauvais
état, dépôts d'immondices
clandestins, bulles qui
débordent...



**Un seul conseil
appelez
le 42 05 60**



NETTOYAGE DES RUES :

Tous les jours, nos ouvriers sont au poste pour maintenir propres les rues du centre...



... A Louvain-la-Neuve, ils sont à pied d'œuvre dès 6 heures du matin avec leur balayeuse pour nettoyer l'axe wallon (de la Place des Sciences à la Grand-Place).

LES CIMETIÈRES :

Ils ont la réputation d'être les mieux entretenus de toute la région. Un encouragement pour l'équipe qui les prend en charge et un réconfort pour ceux de nos habitants qui sont amenés à les fréquenter.



300 kilomètres de voiries à entretenir, la distance d'Ottignies à Paris !

LE DÉNEIGEMENT :

Un travail efficace pour une plus grande sécurité routière grâce à l'épandage de sel en cas d'intempéries. Cette année, entre la mi-décembre et le 28 février, 350 tonnes de sel ont été déversées (soit pour une valeur d'environ 900.000 francs).

SERVICE ENVIRONNEMENT



ESPACES VERTS :

Plantation, élagage et abattage d'arbres, fauchage des talus, tonte des pelouses, aménagement et entretien des parterres et îlots directionnels, plantations des fleurs qui ornent les espaces publics, entretien des terrains de sport...

POLITIQUE DES DÉCHETS :

Information du public (via par exemple : "Nos déchets ne vont pas tous à la poubelle" et Bulletin Communal), sensibilisation des élèves dans les écoles, relations avec les entreprises de ramassage, nettoyage bi-hebdomadaire des sites à bulles, enlèvement des dépôts clandestins, etc...



Téléphone vert : 42 05 66



ATELIERS :

Mécanique véhicules, ferronnerie, menuiserie, magasin d'outillage et de matériaux.



MATÉRIELS :

Pour que vous puissiez efficacement profiter de l'ensemble des possibilités offertes par le service Travaux et Environnement, il est indispensable que la Ville dispose d'un matériel adéquat. Citons rapidement : 11 véhicules légers, un mini-bus, 5 tracteurs, 2 balayeuses, 4 camions lourds, 2 bus scolaires...

CONTRAT DE RIVIÈRE :

Action contre la pollution des cours d'eau, avis sur les demandes d'enquêtes de commodo et incommodo introduites auprès du service Urbanisme.

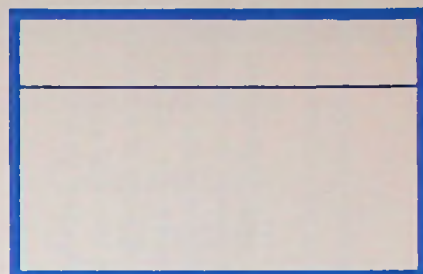


Sans le personnel, rien ne serait possible. Sachez simplement qu'ils sont 84 membres des services administratifs et techniques à dispenser leurs efforts dans les domaines qui vous intéressent.



Ville de Ottignies Louvain-la-Neuve

DEMANDE DE RISTOURNE SUR LA CONSOMMATION D'EAU ET D'ELECTRICITE - REVENUS MODESTES - IMMONDICES ANNEE 1996



(A renvoyer **avant le 30 juin** à l'Administration communale - Service social - Bureau n° 8
avenue des Combattants, 40 - 1340 Ottignies - Bureau ouvert de 9 h 30 à 11 h 30)

DEMANDEUR : Nom, prénomné(e) le

ruen°..... Bte

Code postal

A compléter **UNIQUEMENT** par les **PIVO**

Le soussigné(e) déclare sur l'honneur bénéficier au 01.01.96 du statut "PIVO" prévu par la loi
du 9 août 1963 ou d'un statut analogue.

J'autorise l'Administration communale à vérifier cette déclaration auprès de ma mutuelle et de
l'Administration des Contributions.

Date :

Signature :

COLLER ICI
UNE VIGNETTE DE MUTUELLE
+ photocopie de la carte mutuelle

A compléter **UNIQUEMENT** par les **NON-PIVO**

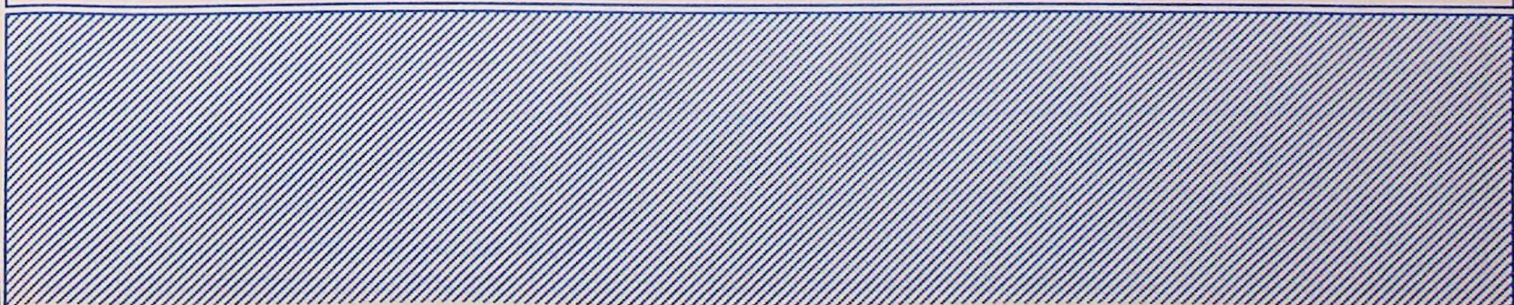
Je soussigné déclare sur l'honneur avoir, à la date du **1er janvier 1996**.....(indiquer
le nombre) personne(s) à charge.

Je déclare de même que les revenus bruts cumulés de tous les membres de mon ménage
s'élèvent àFrs SUIVANT DETAIL REPRIS AU VERSO.

Je joins une copie de tous les éléments justificatifs (talons de pension, fiche de paie, de
chômage, de mutuelle, etc...).

J'autorise l'Administration communale à vérifier cette déclaration auprès de l'Administration des
Contributions.

Date :Signature :



A compléter UNIQUEMENT par les NON-PIVO

Je déclare que mes revenus annuels bruts imposables sont les suivants : (1)

	Demandeur	- conjoint(e) - cohabitant(e)	autres person- nes à charge
- Montant brut imposable des revenus professionnels (à l'exclusion des arriérés).....	F	F	F
- Montant brut imposable de la prépension (à l'exclusion des arriérés).....	F	F	F
- Montant brut imposable des indemnités de l'assurance maladie-invalidité (à l'exclusion des arriérés).....	F	F	F
- Montants extra-légaux bruts imposables des indemnités de maladie et autres allocations de réparation accordées pour une perte de salaire (à l'exclusion des arriérés).....	F	F	F
- Montants bruts imposables des allocations de chômage (à l'exclusion des arriérés).....	F	F	F
- Montants bruts imposables de toutes les pensions légales et extra- légales (y compris le pécule de vacances et l'allocation de bien-être), rentes et capitaux en tenant lieu, valeurs de rachat, etc. (à l'exclusion des arriérés) (2).....	F	F	F
- Tous les revenus bruts mobiliers et immobiliers à déclarer à l'Administration des Contributions Directes, diminués du revenu cadastral de la maison d'habitation occupée ou non par le titulaire à titre de logement principal et qui est la propriété du titulaire ou de son conjoint ou de la personne qui s'occupe du ménage.....	F	F	F
- Autres revenus imposables.....	F	F	F
Total :	F	F	F
Total général :	F		

Instructions

(1) Il s'agit des revenus dont vous disposez actuellement et qui doivent être déclarés à l'Administration des Contributions Directes avant tout abattement ou toute déduction opérés par cette Administration.

En ce qui concerne les revenus professionnels et les revenus de remplacement (pension, prépension, rente, indemnité, allocation, traitement d'attente, ...) sont pris en considération les montants multipliés par 12 se rapportant au mois de la déclaration augmentés du montant de tous autres avantages (pécule de vacances, allocation de bien-être, ...) qui y sont liés.

En ce qui concerne les revenus professionnels des travailleurs indépendants, la différence entre les bénéfices ou profits bruts et les charges professionnelles est multipliée par 100

80

(2) a) Certaines assignations ne mentionnent que les montants nets : ce sont les montants bruts imposables qu'il faut déclarer.

b) Lorsque différentes pensions ou rentes sont payées, il y a lieu d'en mentionner les montants bruts imposables séparément.

ACCUSE DE RECEPTION

L'Administration communale d'Otignies-Louvain-la-Neuve accuse réception ce jour de la demande de ristourne introduite par la personne ci-contre.

Date :

Pour l'Administration communale,

Sceau

Jumelage médical

On continue



Dr Piret-Gérard (à gauche) en compagnie de quelques confrères entourant une invitée hongroise.

Les communautés médicales d'Ottignies-LLN et Veszprém ont tissé entre elles, depuis plus de cinq ans maintenant, des liens d'amitié et de confraternité qui ne cessent de se développer. Sous l'égide de l'AMGOCB (Association des médecins Généralistes d'Ottignies-LLN, Court-St-Etienne et Bousval), d'Ars Médica Pro Humanitate et, plus récemment de la Clinique St-Pierre, les médecins de nos villes jumelées intensifient leurs relations avec enthousiasme.

En mai 95, était signée officiellement la charte d'Ars Médica Hungarica, petite soeur d'Ars Médica International, dont le président est notre confrère Ottintois, le Docteur Bernard Despiegeleir. Après une gastro-entérologue et une chirurgienne hongroise, c'est maintenant une néphrologue qui est accueillie pour quelques mois à la Clinique St-Pierre; et la Clinique a pris la décision de principe de recevoir deux spécialistes par an, à la grande satisfaction de l'hôpital de Veszprém.

Le week-end de pentecôte de cette année, c'est l'AMGOCB (Association des médecins Généralistes locale) qui recevra officiellement, pour la deuxième fois, une délégation médicale de Veszprém. Comme lors de chacune des rencontres précédentes, les médecins seront logés dans les familles de leurs confrères, intensifiant ainsi les liens interpersonnels et vivant de véritables relations amicales.

L'organisation et la concrétisation de ces relations demandent beaucoup d'énergie à leurs initiateurs, mais la satisfaction de voir ces projets se développer ne peut que les encourager à continuer, tant il est vrai que l'on touche ici à de vraies valeurs huma-

nes, sources d'enrichissement personnel. Notre souhait est bien entendu que cette véritable dynamique du jumelage soit partagée par d'autres et suscite un maximum d'initiatives similaires. Il est important aussi que la ville s'y intéresse et les encourage au maximum, ne fut-ce qu'en y accordant son attention et en manifestant son intérêt.

C'est ainsi qu'ensemble nous construirons l'Europe de demain, mais surtout plus modestement, nous contribuerons à briser notre individualisme forcené pour apprendre à découvrir l'Autre.

Docteur Patrick PIRET-GERARD
Président de l'AMGOCB

Institut Jules Destrée

Concours d'affiches

A l'occasion des fêtes de Wallonie, l'Institut Jules Destrée organise un concours d'affiches sur le thème "Intégration démocratique et citoyenne des personnes immigrées en Wallonie".

Le concours est ouvert aux femmes et aux hommes, artistes, photographes ou illustrateurs, amateurs ou professionnels et résidant en Wallonie.

Le règlement peut être obtenu sur simple demande à l'Institut Jules Destrée, 3 rue du Château à 6032 Charleroi (Téléphone : 071/47.19.75 - Télécopieur 071/47.14.36).

La date limite de remise des oeuvres est fixée au 17 mai 1996.

le bruit nuit
Pencez-y !

DLDB
CHASSIS
VERANDAS
Une qualité d'avance!

NOUS FABRIQUONS
ET PLAÇONS DES :

CHASSIS ET VERANDAS EN
BOIS · PVC ET ALUMINIUM ·
PORTES INTÉRIEURES ET
EXTÉRIEURES · PORTES DE
GARAGE · TENTES SOLAIRES
VOLETS ET BARRIÈRES

D.L.D.B. • Chaussée de Tirlemont 83 • 5030 Gembloux
Téléphone (081) 61 24 42 • Fax (081) 61 52 71

Concerts de carillons

Oui, la Wallonie possède de nombreux carillons et depuis quelques années des concerts sont organisés dans la plupart des villes qui en sont dotées. Citons Nivelles, Wavre, Enghien, Ath, La Louvière, Soignies, Braine-le-Comte, Chimay, Gembloux, Liège, Mons et bien sûr Namur. La Wallonie dispose même d'un musée de la cloche et du carillon à Tellin.

Très prochainement, Ottignies-Louvain-la-Neuve prendra sa place dans ce concert. Car le 10 mai prochain, ce sera la fête du carillon dans notre bonne ville. A l'occasion de l'extension du carillon de Louvain-la-Neuve, la ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, le Foyer culturel et l'UCL s'associent pour faire tinter les rues au son des carillons.

Ce sera aussi l'occasion de revoir les danses folkloriques de groupes internationaux organisés par l'asbl Clap'sabots.

Le matin, ce sera la fête au marché d'Ottignies et le soir sur la place Rabelais à Louvain-la-Neuve.

Mais, me direz-vous, il n'y a pas de carillon au marché ni à la place Rabelais à Louvain-la-Neuve.

C'est le carillon itinérant Reine Fabiola géré par l'asbl Catiau Montois et Carillons qui viendra chez nous. Il comporte pas moins de 40 cloches d'un poids total de 2 206 kg de bronze.

Ce carillon a déjà à son actif de très nombreuses prestations tant en Belgique qu'à l'étranger et sera joué cette fois par des carillonneurs membres de l'Association d'Art campanaire en Wallonie.

Quant au carillon du Collège Descamps, situé sur la Grand-Place de Louvain-la-Neuve, il vous est sans doute déjà plus familier. Sa construction a débuté en 1988 lorsque le Comte et la Comtesse du Monceau ont offert à l'UCL les 14 cloches qui avaient été installées au centre de la toute nouvelle galerie du Douaire, mais avaient risqué de faire fuir les premiers clients tant leur sonorité était forte. Les donateurs avaient ajouté 9 cloches qui permettaient ainsi de constituer 2 octaves. Ce carillon a sonné les heures jusqu'à présent à Louvain-la-Neuve.

Une récente souscription nous a permis d'installer douze nouvelles cloches, constituent ainsi une nouvelle octave.

C'est donc un carillon de 32 cloches que vous entendrez le 10 mai prochain sur la Grand-Place.

Le nom des donateurs sera inscrit sur une plaque commémorative.

Notre prochain but sera d'étendre le carillon à 4 octaves et de le doter d'un clavier, ce qui permettra de donner des concerts en direct.

Les morceaux de musique que vous entendrez le 10 mai prochain, auront été enregistrés dans l'ordinateur du Carillon de l'UCL par Monsieur E. de Vos, carillonneur à Namur, Liège et Huy.

Préparez donc soigneusement vos tympanes pour ce beau jour!

L. BOULET

Apiculture

Mouch'ti Brabançon

Le cercle Apicole de Louvain-la-Neuve, fondé en 1982, vous propose un aperçu de ses futures activités :

- un atelier pratique d'apiculture
- participation au colloque annuel organisé par Jos Guth et l'union des apiculteurs de Capellen le 24 mars.
- accueil d'un groupe bruxellois du centre Jupiter
- Participation au salon "Valériane" à Namur
- Participation à la foire au Potiron
- Participation à la fête "couleur miel" organisée par le CARI au Douaire à Ottignies

Contact : Tony KIESCHNICK
rue du Blanc Ry 151 A
Tél. 010/41.26.15



sprl MICHEL DUBOIS

Rue Clovis Dumont 22 • 1341 Céroux-Mousty
Tél. (010) 61 42 67 • Fax (010) 61 67 43

Négociant en bières • Eaux • Vins • Spiritueux

Ouvert le samedi de 9 à 17 h • Semaine de 8 h 30 à 18 h

Lutte contre le cancer :

Cherche volontaires

L'Association contre le Cancer a besoin de volontaires ... Vous, peut-être? Parce que chaque année, 45.000 Belges développent un cancer et environ 27.000 personnes meurent de cette maladie, l'Association contre le cancer a besoin de bénévoles pour son action au quotidien : l'information au grand public, l'aide aux cancéreux et à leur famille ...

A l'heure actuelle, près de trente volontaires travaillent au niveau de l'antenne régionale du Brabant Wallon, installée à Livry, rue Charles Sambon, 4.

Si vous voulez vous investir aux côtés de l'équipe en place, sonnez sans tarder la responsable, notre concitoyenne Madame Brigitte De Smedt, tous les jours ouvrables, entre 9 et 12 heures au 010/24 45 93.



PHOTO BAUVENS

Brigitte De Smedt, Coordinatrice

Centre de vacances à Lanslevillard

Pour la huitième année consécutive, les J.M.O. (Jeunes Montagnards d'Ottignies-Louvain-la-Neuve) se rendront à Lanslevillard (Savoie) du 3 au 18 août 1996.

Petite innovation : les responsables accueilleront cette année les enfants de 10 à 16 ans.

Comme les années précédentes, le but de ce centre est d'amener les jeunes à (re)découvrir cette région magnifique en s'insérant dans un groupe où la convivialité n'est pas un vain mot!

Pour tout renseignement et pour recevoir un prospectus détaillé, téléphoner au 010/61.33.66 (N. et A. DUPONT) ou au 010/41.54.26 (Pascale DUSART).



PHOTO BAUVENS

Vis Tchapias :

Danses folkloriques

Le groupe "Vis Tchapias du Stimont" propose l'apprentissage des danses folkloriques pour enfants de 6 à 12 ans.

Quand ?

Tous les 15 jours (vendredi) de 19 h 30 à 20 h 30

Où ?

Salle des Vis Tchapias, rue Montagne du Stimont

Contact : Magguy GASPERAZZO
Tél. 010/ 41.30.56

G-CREDIT



GÉNÉRALE
DE BANQUE,
MA FORCE

G-CREDIT LOGEMENT

DEVENIR PROPRIÉTAIRE

À DES CONDITIONS AVANTAGEUSES

Agence d'Ottignies
Avenue des Combattants 50
Tél. (010) 41 91 05
Fax (010) 41 27 43

Agence de Louvain-la-Neuve
Place de l'Université 34
Tél. (010) 45 13 08
Fax (010) 45 13 19

Jacques Benthuyts :

A propos du futur centre culturel du Biéreau

J. Desmet : Monsieur Benthuyts vous êtes premier-échevin et Echevin de la Culture. Qui a eu l'idée d'un Centre Culturel à la Ferme du Biéreau ?

J. Benthuyts : L'idée est née lors d'une réunion avec le Recteur Macq et le Bourgmestre de l'époque, Valmy Féaux. L'idée première était d'en faire un centre musical. Mais assez rapidement, on est venu à envisager un centre culturel polyvalent qui offrait une possibilité d'implantation des services culturels de la Ville sur le site de Louvain-la-Neuve.

J. D. : Le maître-d'oeuvre est la Ville mais comment se fera la gestion ?

J.B. : Nous avons déjà passé une convention qui permettra de gérer ce nouveau centre un peu à la manière de ce qui se fait au centre sportif de Blocry, c'est-à-dire, une co-responsabilité entre la Ville, l'UCL, et la Communauté Française. Ce comité de gestion aura bien entendu des partenaires privilégiés que seront les associations de la ville comme le Foyer Culturel, par exemple.

J. D. : Combien cela va-t-il coûter et à qui ?

J. B. : Le coût de la première phase (salle polyvalente et foyer) tourne autour de 85 millions. Les travaux complets (les 4 ailes de la ferme, corps de logis y compris) sont évalués à 160 millions, mais ne devraient être terminés qu'après l'an 2000. J'espère que nous pourrions obtenir une subvention qui pourrait s'élever à 90 %. Restent 10 % à partager en deux entre la Ville et l'UCL. Sans oublier la possible intervention de sponsors tel que Shell, par exemple.

J. D. : Où en est l'état d'avancement du dossier ?

J.B. : La demande de permis de bâtir a reçu un avis favorable de la CCAT. Avec l'avis favorable du Collège échevinal, le dossier va être transmis à la Commission des Monuments et Sites où nous pensons qu'il recevra un accueil favorable. Après, ce sera seulement le permis de bâtir officiel ...

J. D. : A quand l'adjudication ?

J. B. : Si tout va bien au niveau administratif, nous lancerons les premières

adjudications à la fin du premier semestre de cette année. En ce qui concerne la mise en chantier, il faudra probablement attendre le 2^{ème} ou le 3^{ème} trimestre 1997. Les travaux de gros oeuvre pourraient être terminés vers le milieu de l'année 1998. Il faudra encore patienter un an pour voir se terminer les travaux de parachèvement et d'équipement. Nous serons alors aux environs du mois de septembre 1999 ...

J. D. : ... Juste à temps pour l'ouverture de la saison au cours de laquelle nous changeons de siècle ! Parlons un peu des équipements ...

J. B. : 400 places sont prévues dans la grande salle de rez-de-chaussée et une centaine dans une petite salle en annexe. Outre les locaux techniques habituels, l'équipement comprendra un petit studio d'enregistrement qui pourra être loué occasionnellement à des professionnels. Nous profiterons de l'aménagement de la grange pour mettre en valeur sa magnifique charpente classée.

J. D. : Quelles autres infrastructures ?

J. B. : On a prévu de maintenir un cheminement à travers la ferme par la cour actuelle et le possible agrandissement des parkings de l'actuelle Place Polyvalente. Enfin, il me paraît important d'attirer l'attention des lecteurs sur le fait que cette ferme est aussi un symbole, au même titre que celles du Douaire et de Blocry qui, elles aussi sont devenues des hauts lieux culturels de l'entité.



Monsieur Benthuyts semble satisfait du projet de la rénovation de la magnifique charpente.

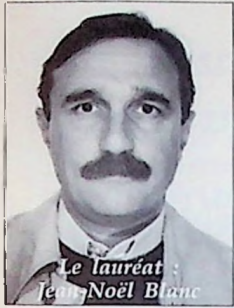
Le projet de rénovation de la ferme du Biéreau vient à son heure puisque 1996 est l'année du patrimoine rural. Pour nous c'était une opportunité à saisir. J'aimerais insister sur le fait que ce nouveau centre culturel ne sera pas uniquement réservé à des cativités de prestige. Il sera également mis à la disposition des habitants des différents quartiers de l'entité. Il contribuera ainsi à leur rapprochement.

Propos recueillis par J. Desmet



La grange du Biéreau dans son état actuel

Renaissance de la Nouvelle



Le lauréat
Jean-Noël Blanc

Un prix envié

Il y a cinq ans, la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve créait le Prix Renaissance de la Nouvelle. Cette initiative rencontra dès l'abord un intérêt tout particulier. Cela était dû

sans doute à l'importance de la récompense offerte par la Ville. Mais aussi à la réputation des écrivains qui acceptèrent de faire partie du jury. Rappelons que celui-ci est composé de trois écrivains français très connus : Dominique Dulin, Alain Absire, Georges-Olivier Maëleureynaud, et de trois écrivains belges dont deux de notre Ville : Charles Bertin, Michel Lambert et Carlo Masoni.

Le prix fut présenté l'an passé au Salon du Livre de Paris. Il est considéré aujourd'hui comme l'un des plus importants attribués à la nouvelle de langue française.

Le jury s'est réuni à Paris pour choisir le lauréat. Parmi la trentaine d'ouvrages reçus, il a couronné Jean-Noël Blanc pour son recueil intitulé "Hôtel intérieur nuit", paru à HB Editions par quatre voix contre une à Xavier Bazot pour "Chronique du cirque dans le désert" (Serpent à Plumes), et une à Yves Wellemis pour "le cas de figure" (Didier Devillez).

Le prix a été remis au lauréat au cours d'une brillante séance académique qui s'est tenue à la Grange du Douaire, en présence de M^{me} Huguette BOUCHARDOT, Ancien ministre de la Condition Féminine sous la Présidence de François Mitterrand, de Mr Duters, secrétaire perpétuel de l'Académie de Belgique, de Mr Valmy Féaux, gouverneur de la province, de Madame l'Attachée Culturelle représentant l'Ambassadeur de France, des Autorités locales, des membres du jury, de l'éditrice et de Mr Robert Delieu, comédien.

Signalons aussi que, à l'occasion du cinquième anniversaire du Prix, une maison d'édition française, les Editions Alfil, publie, avec l'aide de la Promotion des lettres, un recueil contenant une nouvelle de chaque membre du jury et des lauréats des années précédentes.

C.M.

En début de séance, M. J. Benthuys, échevin de la culture, a rappelé brièvement l'histoire de la ferme du Douaire qui est un bien culturel, symbole de ce que l'entité compte de passionnés de littérature. Il a remercié tout particulièrement les membres du jury pour leur travail minutieux accompli en toute indépendance et avec un souci aigu d'équité.

La Chanson des Rues

Avenue de l'Etoile

Située sur une colline dominant le centre d'Ottignies, l'avenue de l'Etoile est une des quatre artères qui s'entrecroisent pour former ce lieu géométrique désigné sous le nom de Parc de l'Etoile, au coeur du Bois de l'Etoile.

Plutôt que de rechercher l'origine de cette appellation, signalons que l'avenue de l'Etoile débouchait sur la propriété du Château de l'Etoile qui abritait l'institut Pro Juventute.

Le château de style renaissance flamande, fut construit en 1912 par la famille de Marcq de Tiège. Ayant subi de graves dommages lors de l'explosion des ponts en 1944, sa stabilité fut fortement compromise. A tel point qu'il devint dans le langage populaire, le "Château tremblant". En 1956, le baron Empain, son dernier propriétaire, décida de le faire abattre. Il fit appel à une équipe dirigée par un ancien chef-porion.

Celui-ci procéda suivant la méthode utilisée dans les charbonnages. Pour abattre la tour, il fit percer des orifices dans les murs, y plaça des poutres en bois et y mit le feu.

Mais, la tour s'écroula prématurément dans un grand fracas et un nuage de poussière.

Georges Secretin, à l'époque directeur du Centre Pro Juventute raconte: "Quand la poussière se dissipa, on s'inquiéta du sort des ouvriers. On les chercha partout. On appela aux alentours. Rien ! Heureusement, tard dans la soirée, on les vit rejoindre le chantier après avoir été "faire une virée" dans les cafés d'Ottignies pour calmer leur frousse.

En effet, grâce à l'expérience et au sang-froid de l'ancien chef-porion, ils avaient pu se sauver de justesse".

J. DESMET

Président du Cercle d'Histoire



Imprimerie

J. DIEU-BRICHART

Nominé au Benelux Award 1995 en catégorie brochures de sociétés

BROCHURES ■ AFFICHES ■ FAIRE-PART DE MARIAGE
AVIS DE NAISSANCE ■ CARTES DE VISITE ■ ETC...

CHAUSSÉE DE LA CROIX 47 ■ B-1340 OTTIGNIES-L.L.N.
TELEPHONE (010) 41 50 24 ■ TELECOPIE (010) 41 25 78

Bibliographie

Le maître immobile

Ce roman débute comme un policier : un certain mystère et un home à la pipe n'évoquent-ils pas Maigret? Puis il évolue.

Histoires d'amour en forme de valse hésitation. Drame ou simple fait-divers approché de très près.

C'est la vie, avec ses réalités quotidiennes telles que les perçoit Bertrand Martigny, le personnage central, professeur dans un établissement d'enseignement secondaire. Emouvant et humain.

J'ai souvent souri en lisant ce livre parce que le vocabulaire restitué avec réalisme l'atmosphère des salles de classe. C'est du vécu.

Un bon roman que je vous conseille d'emporter en vacances.

"Le maître immobile"
Patrick Dupuis, Editions Quorum

J. Desmet

Centre nerveux

Programme mai-juin 1996

Après son mois d'inauguration, le Centre Nerveux continue son effort de diffusion.

Les 26 et 27 avril 1996

Festival Jeune Création

Dans le cadre de sa quatrième édition, le Festival Jeune Création se centre autour des créations cinématographiques et vidéographiques des jeunes. Avec le concours des écoles de cinéma et de la Ville d'Ottignies, un prix sera décerné aux oeuvres les plus originales...

(Concours et nuit du court-métrage (Prix de la Ville d'Ottignies) Installations vidéo)

Le 22 juin 96 à partir de 18 heures

Fête de la Musique

Fanfare, King Saloon, Back to the normal, Root Man, "Voyage à Ottignies", Coup d'Etat, Moli-No-Kuma, ...

Bibliothèque de Louvain-la-Neuve

Littérature pour la jeunesse

Du 1^{er} au 21 avril, la bibliothèque publique de Louvain-la-Neuve vous invite à découvrir la richesse de la littérature pour la jeunesse. Elle accueille la "Biennale du Livre de jeunesse" qui propose une sélection de 1200 livres pour petits et grands enfants.

Conférence

Architecture pour une école

Devant l'immensité inouïe des constructions humaines, est-il possible d'imaginer que les actes d'un groupe d'hommes puissent retrouver du sens ?

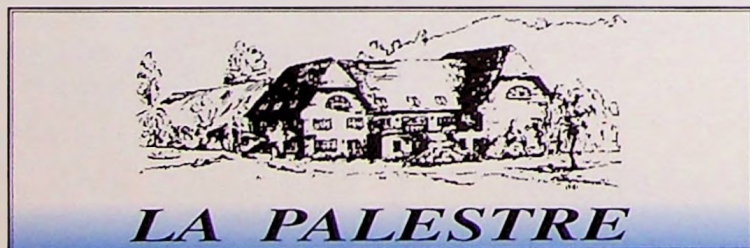
Auditoire Mercator

31 mai 1996 à 20h15
Renseignements : Tél 010/61.37.43

Pensée :

On ne se grandit que dans la mesure où on se donne à quelque chose de plus haut que soi.

Saint-Exupéry



RUE L. FOURNET 20 • 1342 LIMELETTE
TÉLÉPHONE : (010) 41 09 00

SALLES DE RÉUNIONS • RESTAURANT • TENNIS • SQUASH • SNOOKERS

ORGANISATION DE BANQUETS - SÉMINAIRES - RÉUNIONS FAMILIALES
2 salles de 50 personnes - 1 salle de 120 personnes

MENU WEEK-END À 675 FRANCS (3 SERVICES) ET À 850 FRANCS (4 SERVICES)
ainsi que la carte habituelle

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS : (010) 41 09 00 - (010) 41 89 32

Mutuelle

A propos des vignettes

Depuis le 1^{er} janvier 1996, il est obligatoire d'apposer une vignette du bénéficiaire sur l'attestation de soins et sur les ordonnances pharmaceutiques de la personne qui a reçu les soins. Pourquoi cette modification ?

D'une part pour mieux contrôler les dépenses et d'autre part pour mieux rembourser les personnes qui ont des dépenses importantes.

Pourquoi des vignettes par bénéficiaires ?

Les prescriptions médicales que vous obtenez chez votre pharmacien doivent comporter la vignette du bénéficiaire.

A défaut d'une vignette d'identification réglementaire, le pharmacien vous réclamera le prix total des médicaments et vous délivrera un reçu (modèle 704ter) pour vous faire rembourser par la mutualité.

Depuis l'instauration de "la franchise fiscale" et de "la franchise sociale", toutes les dépenses de santé doivent être enregistrées par bénéficiaire afin de comptabiliser les tickets modérateurs payés auprès des prestataires de soins.

D'autre part, le remboursement de certaines prestations est soumis à l'accord préalable du médecin-conseil ou au respect d'un délai de renouvellement.

Il est donc important d'identifier correctement le bénéficiaire de soins.

Benoît JACOB

Une nouvelle initiative sociale :

La régie des quartiers

Cette initiative est en fait la concrétisation d'un arrêté de la Région Wallonne qui a reconnu notre Régie en décembre 1995.

De quoi s'agit-il ?

En fait un double service est en activité depuis le mois de mars :

1. Une équipe de travailleurs stagiaires assurera dans les quartiers de logements sociaux, des travaux d'intérêt collectif.
2. Une formation et un accompagnement social visera à trouver des débouchés sur le marché du travail.

Concrètement

Les travailleurs-stagiaires, tous locataires d'habitations sociales, amélioreront réellement leur cadre de vie, en partenariat avec le CPAS et le FOREM. Ils seront encadrés et l'expérience sera subsidiée par la Région Wallonne. Ce qui permettra notamment d'acquérir du matériel.

Les premiers chantiers

- Les communs des blocs à appartements de l'avenue des Tulipes (à Céroux) seront repeints et rafraîchis. Il en ira de même pour les blocs de l'avenue de la Paix à Ottignies.
- La Régie procèdera à des travaux de nettoyage et d'embellissement au quartier de la Chapelle aux Sabots. Un soin tout particulier sera accordé aux terre-pleins, aux jardinets propriété de l'Habitation Moderne et pourquoi pas à une réfection de la plaine de jeux.
- En ce qui concerne Limelette, des travaux à l'arrière de l'avenue des Sorbiers seront entrepris qui concerneront les garages dits en batterie. Planches, portes et murs seront nettoyés et réaménagés.

Contact : D. LEDUC - Tél. : 45.05.59

Humour :

Il ne suffit pas d'avoir de l'esprit.

Il faut en avoir assez pour s'abstenir d'en avoir trop.

André Maurois

NEW • NEW • NEW • NEW • NEW • NEW • NEW • NEW • NEW • NEW • NEW

VIDÉOCLUB WAVRE

Au parking de la place des Fontaines 44
1300 Wavre • Tél. (010) 24 46 25
à l'angle du Boulevard de l'Europe

INSCRIPTION GRATUITE

1 location : 100, 150, 175 F
2 locations : 150, 250, 300 F
Abonnement : 20 locations pour 2.500 F

SOUPLESSE

Ouvert tous les jours de 12 à 22 heures
dimanche et jours fériés compris

Boissons • Snacks • Glaces • Tabac • Service photocopies • (Banksys et cartes de crédit)

CHOIX EXCEPTIONNEL

+ de 6.000 films vidéo disponibles
Nouveautés en plusieurs exemplaires
Films en version originale
Location de lecteurs de cassette vidéo
Consoles et jeux SEGA - NINTENDO

Bon de **100 F** de réduction
pour la location de 2 K7

(1 bon
par membre)

C.P.A.S.

Carrefour emploi-formation

Depuis le 28 mars, le Forem de Nivelles organise en collaboration avec le CPAS une permanence "Carrefour-Formation".

Les demandeurs d'emploi, indemnisés ou non, pourront y trouver, sans engagement, des informations, des conseils concernant les formations et les emplois vacants.

Où :

Au CPAS d'Ottignies
avenue du Douaire 20
Tél: 43.65.11

Quand :

Les 4^{ème} jeudis du mois
de 9 à 12 h, sans rendez-vous
de 13 à 15 h, sur rendez-vous

Notez les dates pour 1996 :

25 avril, 30 mai, 27 juin, 22 juillet, 26
septembre, 24 octobre, 28 novembre, 19
décembre.

Soins à domicile

Vous êtes âgé(e), vous vivez seul(e) dans la maison familiale, vous faites régulièrement des chutes, vous souhaitez ardemment continuer à vivre à domicile... combien de temps pourrez-vous encore cacher à votre entourage vos difficultés ? Et combien de temps tiendrez-vous encore sans aide ?

Nous pouvons vous aider !

Mariés, vous savourez en couple une retraite bien méritée, mais une terrible maladie frappe et l'espoir d'un bonheur à deux s'amenuise. Vous voulez entourer l'être cher de toute votre affection jusqu'au dernier souffle, mais vous avez besoin d'écoute et de soutien.

Nous pouvons vous aider !

Vous sortez de clinique après un long séjour et vous avez besoin de soins et d'aides techniques ...

Nous pouvons vous aider !

Vous êtes jeunes, atteint d'une maladie évolutive ou non mais réduisant considérablement votre autonomie, vous avez besoin d'aide mais ne savez qui appeler.

Nous pouvons vous aider !

Depuis plus de 20 ans, le CPAS d'Ottignies fait le pari du maintien à domicile. Le Centre de Soins et Services Coordonnés à domicile (CSSCD) est PROCHE DE VOUS.

L'assistante sociale, M^{me} Guilmet (ou M^{me} Monty), vous informera des différentes possibilités et organisera l'aide en fonction de vos souhaits.

Un simple numéro : 43.65.25



...JE CHERCHE
UNE MAMAN
D'ACCUEIL

Devenez "gardienne d'enfants"
chez vous avec l'aide de l'O.N.E.
et du C.P.A.S.

C.P.A.S. Ottignies-Louvain-la-Neuve
Téléphone (010) 43 65 11

UN PETIT COIN
DE PARADIS

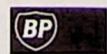


BP MAZOUT RÉCHAUFFE LA VIE

SPRL **FARGEAT-DUMOULIN & FILS**

Avenue Lambermont 8 • 1340 OTTIGNIES-LLLN

Téléphone (010) 41 33 24 - 41 70 27



Distributeur Agré
de Produits BP

Balle pelote

Ottignies-Bruyères

Présentation des équipes le 20 avril 1996. Inauguration des nouveaux bâtiments du ballodrome le 11 mai 1996.

CALENDRIER "NATIONALE"

Dimanche 21 avril 15 h	Ottignies-Lodelinsart	(a)
Dimanche 28 avril 15 h	Ottignies-Bassilly	(ch)
Mercredi 01 mai 15 h	Tollembeek-Ottignies	(ch)
Samedi 04 mai 15 h	Ottignies-Courcelles	(ch)
Dimanche 05 mai 15 h	Crupet-Ottignies	(ch)
Vendredi 10 mai	Luttès remises	
Samedi 11 mai 15 h	Ottignies-Ninove	(ch)
Dimanche 12 mai 15 h	Ottignies-Meerbeke	(ch)
Jeudi 16 mai 15 h	Buizingen AR-Ottignies	(ch)
Samedi 18 mai 15 h	Ottignies-Baasrode	(ch)
Dimanche 19 mai 15 h	Lodelinsart-Ottignies	(ch)
Samedi 25 mai 15 h	Ottignies-Thieulain	(ch)
Dimanche 26 mai 15 h	Bever-Ottignies	(ch)
Lundi 27 mai 15 h	Bassilly-Ottignies	(ch)

Dimanche 02 juin 15 h	Ottignies-Tollembeek	(ch)
Samedi 08 juin 15 h	Courcelles-Ottignies	(ch)
Dimanche 09 juin 15 h	Ottignies-Crupet	(ch)
Dimanche 16 juin 15 h	Meerbeke-Ottignies	(ch)
Dimanche 23 juin 15 h	Ottignies-Buizingen AR	(ch)

TOURNOI D'OTTIGNIES
ET DE LA PROVINCE
DU BRABANT WALLON
Challenge J. PIERSON

Lundi 24 juin,	Lodelinsart-Thieulain Tollembeek-Ninove	
Mardi 25 juin,	Crupe-Bever Buizingen AR-Meerbeke	
Jeudi 26 juin,	2 ^e lutte Baasrode-Bassilly Ottignies-Courcelles	
Vendredi 27 juin,	Finale du Tournoi d'Ottignies	
Samedi 29 juin 15 h	Baasrode-Ottignies	(ch)
Dimanche 30 juin 15 h	Ottignies-Lodelinsart	(ch)
Samedi 06 juillet 15 h	Thieulain-Ottignies	(ch)
Dimanche 07 juillet 15 h	Ottignies-Bever	(ch)

(a = amical, ch = Championnat,
T = Tournoi)

Vélo-Club Ottignies :

Courses Cyclistes

Programme de la saison

18 mai 1996 :
Course sur le territoire de Limelette
2^{ÈME} GRAND PRIX DE ROFESSERT
POUR ELITES

Course de la Kermesse
du Centre

22 juin 1996 :
Course pour ELITE, 3^{ÈME} GRAND
PRIX ANDRÉ NOTTE

23 juin 1996 :
Course du GRAND PRIX DES
COMMERÇANTS pour ELITES

7 juillet 1996 :
Course GRAND PRIX
DE "LA CROIX" pour Jeunes

25 août 1996 :
TEST POUR ASPIRANTS (12, 13
et 14 ans)
Lieu : Louvain la Neuve (à confirmer)
Circuit fermé

Contacts : Frédéric Haegeman
Tél. : 41.53.08

Dernière minute :

Compétitions
sportives

- Les Francs Archers organisent une compétition tir olympique les 18 et 19 mai sur la Plaine des Coquerées, terrain de foot
 - Dernière compétition de sélection pour championnats d'Europe du 17 au 23 juin en Slovénie et préparation pour les J.O. Atlanta.
 - Le Rebond Basket Club féminin organise un Tournoi des Jeunes le 1^{er} mai sur la Plaine des Coquerées.
- Renseignements : 010/61.15.25

Vendredi 14 juin : 12^{ème} nuit Minit
foot à la salle des Coquerées, une
organisation "le Botroul":

- 18 h 30 : Mini tournoi féminin
(4 équipes)
- 20 h 30 : Match inter amicale des arbitres
(BRABANT - HAINAUT)
- 21 h 30 : Nuit du mini foot
(14 équipes)

Renseignements : Christian Marchal
Tél. : 010/41.91.73



La grande famille des pelote ottuntois chère à Jean Demeester qui s'y consacra pendant plus de 25 ans

Au profit du Télévie :

La pétanque du Blanc-Ry

Le 9 mars dernier, le Club ottintois de pétanque du Blanc-Ry jouait au profit du Télévie. A la ferme du Douaire, c'est sous les premiers rayons de soleil de l'année que Marius, Aldo, Benoît... et tous les autres (99 joueurs en tout !) se sont affrontés, la journée durant, en "triplettes formées"...

"Il y a plusieurs manières de jouer en compétition, expliquent, de leurs accents chantants du sud de la France et du Nord de l'Italie, Benoît Joubard, un des membres du club et Gino Marcon, le trésorier : la triplette formée, c'est quand trois joueurs décident de former ensemble une équipe. Il y a également la doublette formée, soit l'équipe de deux joueurs et la "compétition en mêlée ouverte" qui n'est nullement une bataille rangée mais bien une compétition par équipes désignées par tirage au sort. Ici, la compétition se déroule en trois tours, de quinze points chacun. L'équipe qui aura gagné les trois tours en concédant le moins de points à son adversaire sera déclarée gagnante".

Créé en 1962, le club du Blanc-Ry est membre de la Fédération Nationale Belge de Pétanque (plus de 14.000 affiliés)... Un club plus qu'actif, à en juger

par la quantité de médailles et coupes diverses qui ornent les étagères de son local. En effet, depuis 1968, et grâce aux deniers de la Commune, le Club s'est installé dans les annexes de la Ferme du Douaire où, au fil du temps, six pistes couvertes ont été ouvertes. Les joueurs peuvent ainsi s'entraîner, par tous les temps, au rythme de trois fois par semaine, les vendredis, samedi, dimanche.

Il est quinze heures. Le deuxième tour est déjà entamé. Tandis que sur les quatre terrains extérieurs, les joueurs se concentrent sur le cochonnet, Gino Marcon, trésorier du club et ex-champion de Belgique, me présente son président, Andréa Genovese, un Génois de pure souche, ainsi que Marius Buisseret, leur secrétaire, tous deux fort occupés à établir la liste des prochaines équipes. Au bar du club, les accents italiens, marseillais et belges s'emmêlent dans un joyeux brouhaha. "On dirait le Sud", chanterait Léo Ferré... Seul témoignage de notre belgitude : point de pastis, ici, c'est la bière "bien de chez nous".

"Té, regarde ce que j'ai gagné", lance un des participants... en montrant fièrement les boules flambant neuves que lui a valu son billet de Tombola. il faut

avouer que pour réunir les fonds destinés au Télévie, le Club a mis les petits plats dans les grands : outre l'organisation de cette Tombola, la moitié de la mise de 200 FB versée au départ par chaque joueurs, ainsi que la moitié des prix des boissons seront versées intégralement à cette opération... Soit un total de quelques 35 000 FB.

La compétition se terminera ...tard, sur la victoire de l'équipe ottintoise formée par Antoine Darse, Henri Dehuit et Etienne René... Et les participants se quitteront sur la promesse de se revoir le lendemain, pour la cinquième journée du marathon en mêlée... C'est que les championnats de Belgique approchent à grands pas (ils se dérouleront à Belœil, le 16 mai), et qu'après il y aura les championnats du monde Dames (à Pori, en Finlande, du 5 au 7 juillet) puis Hommes (à Essen, en Allemagne, du 26 au 29 septembre). Il ne s'agirait donc pas de se reposer sur ses lauriers...

Alors, tu tires ou tu pointes ? Pour le savoir, une seule adresse : Club de Pétanque du Blanc-Ry, Ferme du Douaire, Avenue des Combattants à Ottignies. Téléphone : 41.80.30

Sabine VARGA



PHOTO VARGA

Centre Sportif du Renivaux :

Beaucoup de dévouement

Janvier 1966 : la Direction du Collège du Christ-Roi, internat récemment installé dans la localité, accueille l'École de Plongée d'Ottignies. C'est le début d'une aventure qui va durer 30 ans. Un an plus tard, c'est l'ouverture de l'école de natation pour adultes. Le 1^{er} janvier 1968, le Centre sportif du Renivaux est porté sur les fonts baptismaux.

Le Centre Sportif du Renivaux dispose des installations du Collège : piscine chauffée de 20 m sur 8, stade, salle de gym et terrains de sports. Le tout parfaitement équipé, dans une région où rien de comparable n'existe à l'époque.

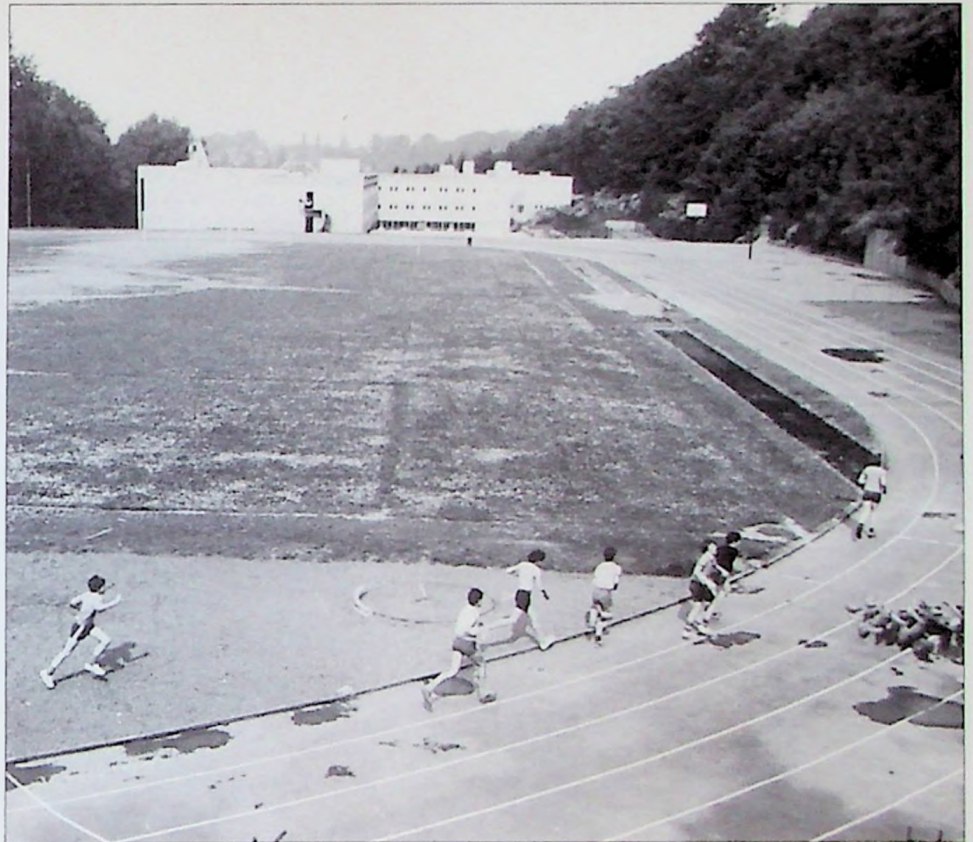
Mais n'allez pas croire que tout fut facile pour autant ! Ainsi, les anciens se souviennent du matériel qu'il fallait aller chercher et reporter chaque semaine à Namur et des deux scaphandres disponibles pour une centaine d'élèves-plongeurs... Mais le CSR répondait si bien aux besoins des sportifs qu'au terme d'une année de fonctionnement il comptait déjà 1.114 membres (soit 1/5^{ème} de la population d'Ottignies à l'époque !) répartis en 8 disciplines.

Pendant 12 ans, le Centre va jouer pleinement son rôle d'organisateur de loisirs sportifs et créer les liens d'une nécessaire amitié entre tous ses membres. Pourtant, à partir de 1980, il sera en régression pour différentes raisons : des activités similaires s'étaient créées à Blocry et aux Coquerées, les moniteurs bénévoles étaient devenus une "espèce en voie de disparition" et certaines sections avaient déménagé pour se consacrer à la compétition.

Le 31 août 1995, le Centre Sportif du Renivaux fermait ses portes. C'était tout une époque qui disparaissait avec lui. Pendant 30 ans ses responsables, avec le R.P. ORBAN et Georges SECRETIN à leur tête, avaient pris conscience qu'une pauvreté de moyens n'est jamais une excuse pour ne rien faire et qu'une infrastructure perfectionnée n'est rien si elle n'est pas servie par des animateurs qui organisent des activités intéressantes pour la population.

J.D.

(d'après les archives du C.S.R.)



Le stade et les bâtiments du centre Sportif du Renivaux

La Maison de l'informatique



MATÉRIEL INFORMATIQUE :

Ordinateurs, Imprimantes, Ecrans, Logiciels, Scanners, CD-ROM, Souris, Joystick...

Cours d'informatique (adultes et enfants)

Club CD-ROM

Location d'ordinateur

Autres services : secrétariat, traduction.

BOULEVARD MARTIN 25 • 1340 OTTIGNIES
TÉLÉPHONE (010) 40 12 64

Sécurité à Louvain-la-Neuve

Dès la rentrée académique de septembre 1996, les habitants et étudiants de Louvain-la-Neuve recevront une petite brochure leur rappelant les principes de sécurité à appliquer pour se prémunir, autant que faire se peut, des vols et agressions.

Entr'autres, des chemins à emprunter le soir venus, vous seront conseillés.

Ce projet avait déjà été présenté au conseil communal du mois de novembre 1995 où avait été décidé d'en discuter à la commission des affaires générales. Cette commission s'est réunie fin février. M. Lechat (UCL), Jacquet (médiateur urbain), Possoz (Association des habitants), Casterman (Commissaire de Police), Polomé (Commandant de gendarmerie) et moi-même, avons été invité à cette réunion.

Comme Louvain-la-Neuve est une ville particulière par son urbanisation, l'absence de mémoire collective due aux mouvements de population, l'absence de climat de méfiance, la concentration importante de population et le caractère piétonnier de son site, une diffusion de conseils de sécurité, et de chemins à suivre à la nuit tombée, a été trouvée opportune.

L'augmentation de la fréquentation de ces chemins les rendra déjà plus sûrs de par eux-mêmes. Cette information n'est pas destinée à faire peur aux personnes mais à les encourager à veiller à leur propre sécurité et leur rappeler qu'il peut être dangereux d'emprunter seul des chemins sombres et isolés, ...

Anne-Catherine Millet

La Tribune est spécialement réservée aux élus qui souhaitent s'exprimer sur la politique communale ou faire part de leurs opinions sur des sujets d'intérêts général.

N'oubliez pas de rentrer vos textes pour le 6 mai 1996.

Bois des Rêves : mise au point

En considérant la presque absence de lieux de récréation ouverts nécessaires à l'épanouissement des enfants (et des jeunes) et que le tarif actuel de 40 BEF pour accéder à la plaine des jeux du Bois des Rêves revêt un certain caractère discriminatoire puisqu'il est prohibitif pour les enfants des familles modestes fort affectées par la crise économique, le soussigné avait adressé en octobre 95 une lettre au bourgmestre (avec copie au groupe des Intérêts Communaux : IC) pour lui demander, entre autres, d'envisager de revenir au tarif antérieur de 5 BEF et éviter ainsi l'effet pervers du tarif actuel. *Car en principe, l'accès des enfants y devrait être gratuit.*

Et s'il faut se réjouir que notre demande ait été reprise dans une motion présentée par le groupe des IC (Bull. Comm. n° 78, février 96), il n'en demeure pas moins que cette motion omet accidentellement de mentionner que l'idée de revenir au tarif ancien provient en réalité des citoyens indépendants soucieux de démocratie et d'équité dans une commune qui se dit à vocation participative.

Luis Bustamante Santa Cruz
1/104 Avenue des Vis T'chapias
1340 Ottignies
Tél.: 010/41.43.80

Pilécolo

Les piles qui se déchargent et qui finissent dans la poubelle, c'est courant et dangereux. C'est pourquoi, une campagne de sensibilisation sera lancée en vue de récupérer les piles. Des boîtes vertes vont être placées un peu partout dans les lieux publics. Je souhaite que nous ayons tous le bon réflexe. Ainsi les produits nocifs contenus dans les piles n'iront plus contaminer la nappe aquifère.

Mais au fait, il existe une solution bien plus économique et plus écologique dans une certaine mesure : les piles

rechargeables. Elles nécessitent bien évidemment l'achat d'un chargeur adapté mais on peut les réutiliser des centaines de fois. Donc on jette moins également.

Et pour les inconditionnels de l'écologie, peut-être pourrait-on en revenir aux appareils à ressorts comme ce bon vieux phonographe de grand-mère ! Vous voyez cela d'ici, une calcullette à ressort avec une manivelle intégrée...

E. COLEAU
Rue Verte Voie 85

TENNIS CLUB du PARC

Louvain-la-Neuve

6 terrains extérieurs • 4 terrains couverts

Ecole Patrick HOMBERGEN

Stages de printemps : enfants, adultes (10 semaines)

Stages de vacances : juillet et août

Tennis Etudes 1996-1997

Stages Multisports pour les enfants en juillet et en août : tennis, hockey, minifoot, handball, pétanque, tennis de table et natation

Bar • Restaurant • Terrasse ouverte au public

Avenue Einstein 5 • 1348 Louvain-la-Neuve
Téléphone (010) 45 16 93